

# ZONES PORTUAIRES REJOIGNEZ NOUS EN 2019 !

## LE FESTIVAL PEUT BÉNÉFICIER DE VOTRE SOUTIEN EN TANT QUE :

### MÉCÈNES

Dans le cadre de votre politique de soutien aux projets culturels, votre mécénat permet de soutenir le développement du festival c'est-à-dire à la fois le soutien à création et la diffusion cinématographique mais également l'événement du festival en lui-même qui se veut citoyen et ouvert à un large public de toutes les tranches d'âges.

> Conformément à l'article 238 bis du Code Général des Impôts, un don annuel au festival au titre de mécénat est déductible d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant des versements.

### PARTENAIRES OFFICIELS DU FESTIVAL

Cet engagement vous associe à l'ensemble du Festival, il vous offre la possibilité de promouvoir votre nom, votre marque sur nos principaux supports de communication. Cet engagement prend la forme d'un soutien financier.

> Présence du logo du partenaire sur tous les documents et supports de communication : flyers, affiches, programmes distribués dans tous les points stratégiques de la ville et du département : 7 000 programmes, 5000 flyers et 1000 cartes postales distribués sur tous les lieux du festival. Affichage : Les réseaux de la Ville de Saint-Nazaire, STRAN, Bande-annonce du festival et Jingle avant-séance, Dossier de Presse, Site Internet, lettre d'information

### PARTENAIRES ASSOCIÉS

Au-delà des dons en numéraire, chaque année, des entreprises et des associations soutiennent les actions du Festival Zones Portuaires par des contributions en nature, en savoir-faire ainsi qu'en compétences.

> Ce partenariat peut prendre les formes suivantes : réseaux d'affichage, tarifs préférentiels dans les hôtels pour les festivaliers, mise à disposition de véhicules pour les transports des invités, mise à disposition de matériel technique, remise sur les devis. Le Partenaire associé verra son logo sur les programmes, les affiches et le site internet du festival et recevra des invitations pour la soirée d'ouverture.

# ZONES PORTUAIRES PARTENARIATS

## LE FESTIVAL EST SOUTENU PAR :

L'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la Ville de Saint-Nazaire ainsi que par de nombreux acteurs culturels, socio-culturels et économiques du territoire.

En 2018, le festival a reçu le soutien de 41 partenaires dont une majorité nous suit depuis la 1<sup>ère</sup> édition.

### FESTIVAL EN PARTENARIAT AVEC

Le cinéma Jacques Tati - Le Théâtre, Scène Nationale de Saint-Nazaire



# ZONES PORTUAIRES

## ÉQUIPE / CONTACT

**Sandrine Floc'h**  
**Programmation / Déléguée générale**

sandrine@calesobscures.com

06 84 79 94 79

**Clémence Leygue**  
**Coordination générale / Chargée de production**

communication@calesobscures.com

06 73 86 77 32

**Isabelle Chauveau**  
**Administratrice de production**

social@calesobscures.com

**Sébastien Morel**  
**Graphiste**

vroum@sebastienmorel.com

**Stéphanie Rivière, Hélène Meyer et Maryline Servain**  
**Bureau de l'association**

administration@calesobscures.com

**ASSOCIATION CALES OBSCURES**  
**18 RUE DE BRETAGNE**  
**44600 SAINT-NAZAIRE**

> Association loi 1901

L'association Cales Obscures bénéficie d'un agrément intérêt général qui lui permet de recevoir des dons et d'émettre des reçus fiscaux permettant de défiscaliser les dons.